

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2019

27 ET 28 JUIN 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**RENOUVELLEMENT DES MISES A DISPOSITION A TITRE
GRACIEUX DE PERSONNELS DE LA COLLECTIVITE
DE CORSE AUPRES DU SYNDICAT D'ENERGIE
DE LA CORSE-DU-SUD**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de vous proposer le renouvellement, à l'issue de la convention initiale, des mises à disposition à titre gratuit auprès du Syndicat d'Energie de la Corse-du-Sud, de deux fonctionnaires de la Collectivité de Corse.

Il s'agit d'un agent de catégorie A relevant de la filière administrative chargé des fonctions de chef de service du secrétariat général, et d'un agent de catégorie C relevant de la filière technique. Ce dernier sera chargé des fonctions d'assistant technico-administratif et à ce titre, d'assurer la mise à jour de tableaux de bord et bases de données et d'assister le chargé d'études dans la réalisation des dossiers techniques.

L'application de cette procédure relève des mesures relatives au régime de la mise à disposition de l'article 61 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008.

Concernant les dépenses de traitement et de charges sociales afférentes aux emplois occupés, la loi pose le principe du remboursement obligatoire.

Toutefois, il peut être dérogé à cette obligation conformément aux dispositions prévues au II de l'article 61-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

A ce titre, les dépenses de traitement et de charges sociales afférentes aux emplois des intéressés sont supportées par la Collectivité de Corse.

Ces dispositions financières seront appliquées pour la durée de la convention fixée à trois ans.

Je vous demande à présent de vous prononcer sur le renouvellement de ces mises à disposition.

Je vous informe que la convention initiale n° 16-1791 en date du 3 août 2016 a été établie pour une période de trois ans à compter du 1^{er} mars 2016.

Vous trouverez ci-annexé un projet de convention, précisant les modalités de ces mises à disposition, que vous m'autoriserez à signer ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.